

Le projet d'extension de la manutention de TO14 vise entre autres à créer un stock régulateur de l'ordre de 1,5 MT. Les nouvelles installations assureront aux opérations minières une autonomie suffisante par rapport au chargement des trains minéraliers. Elles permettront également d'augmenter la capacité de production de la SNIM des qualités minérales dites fines.